



**Légende**

- Limites communales
- Parcelles cadastrales
- Bâtiments
- Paramètres d'exposition aux risques du PPRT
- Zones réglementaires**
- zones grises "0", délimitée des établissements à l'origine des risques
- zones rouges classées "0" et "0+1" d'interdiction renforcée
- zones rouges classées "1" et "1+1" d'interdiction avec quelques aménagements
- zones bleues classées "2" et "2+1" d'autorisation sous conditions
- zones bleues classées "3" et "3+1" d'autorisation sous conditions
- zones à caractère limité "L" et "L+1" d'autorisation sous conditions
- Zones de recommandations**
- zones vertes "V" de recommandations
- Secteurs d'expropriation**
- secteurs "Ex1" d'expropriation

0 500 1000 1500 2000 m